



COMMUNE DE CHEVANNES
INSEE - 89102

PLAN LOCAL D'URBANISME
approuvé le 21 juin 2018

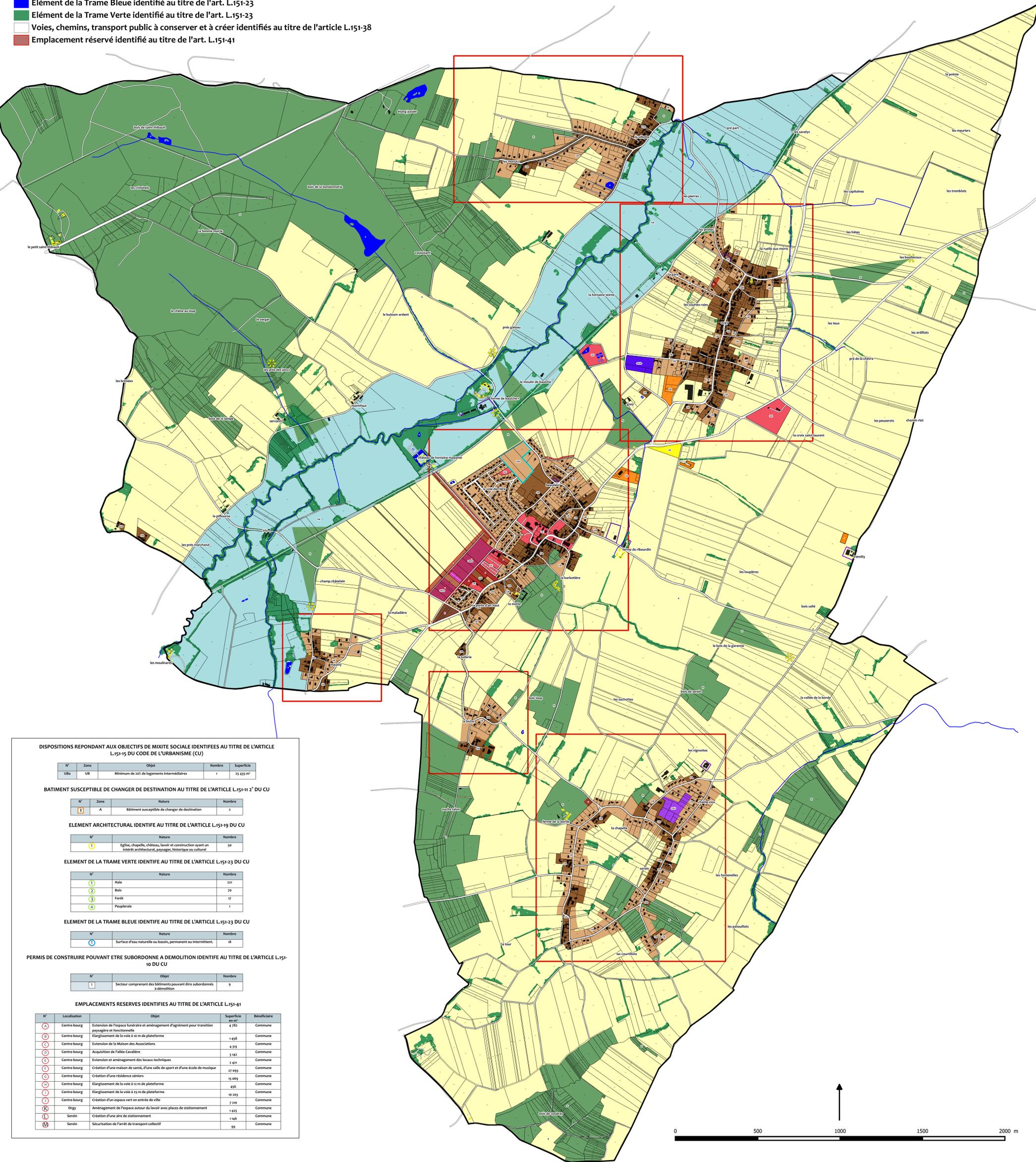
REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN GENERAL DU ZONAGE

- ZONE_URBA_89102**
- UA - Zone urbaine mixte correspondant au tissu ancien
 - UB - Zone urbaine mixte correspondant au tissu récent
 - UC - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
 - UE - Zone urbaine d'activités des secteurs secondaire ou tertiaire
 - UL - Zone urbaine de loisirs
 - 1AUa - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
 - 1AUb - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
 - 2AU - Zone à urbaniser fermée
 - A - Zone agricole
 - N - Zone naturelle et forestière
 - NB - Zone naturelle bleue

PRESCRIPTION_LIN_89102
— Élément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23

PRESCRIPTION_PCT_89102
✻ Cône de vision paysager à préserver au titre de l'article L.151-19

- PRESCRIPTION_SURF_89102**
- ▭ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation identifié au titre des articles L.151-6 et L.151-7
 - ▭ Permis de construire pouvant être subordonné à démolition identifié au titre de l'art. L.151-10
 - ▭ Bâtiment susceptible de changer de destination identifié au titre de l'art. L.151-11-2°
 - ▭ Secteur répondant aux objectifs de mixité sociale identifié au titre de l'art. L.151-15
 - ▭ Marge de recul de 15 m par rapport aux voies et emprises publiques identifiée au titre de l'art. L.151-18
 - ▭ Élément architectural identifié au titre de l'art. L.151-19
 - ▭ Élément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23
 - ▭ Élément de la Trame Verte identifié au titre de l'art. L.151-23
 - ▭ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer identifiés au titre de l'article L.151-38
 - ▭ Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.151-41



DISPOSITIONS REPOUNDANT AUX OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-15 DU CODE DE L'URBANISME (CU)

N°	Zone	Objet	Nombre	Superficie
1	UB	Mixité sociale	1	25 435 m²

BATIMENT SUSCEPTIBLE DE CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-11 2° DU CU

N°	Zone	Nature	Nombre
1	A	Bâtiment susceptible de changer de destination	3

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Eglise, chapelle, château, lavoir et construction ayant un intérêt architectural, paysager, historique ou culturel	50

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Hale	231
2	Bols	20
3	Forêt	17
4	Peupleraie	1

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

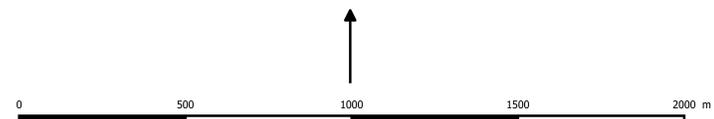
N°	Nature	Nombre
1	Surface d'eau naturelle ou bassin, permanent ou intermittent	18

PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-10 DU CU

N°	Objet	Nombre
1	Secteur comprenant des bâtiments pouvant être subordonnés à démolition	9

EMPLACEMENTS RESERVES IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41

N°	Localisation	Objet	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Centre-bourg	Extension de l'espace funéraire et aménagement d'agrément pour transition paysagère et fonctionnelle	4 273	Commune
2	Centre-bourg	Élargissement de la voie à 10 m de plateforme	1 455	Commune
3	Centre-bourg	Extension de la Maison des Associations	4 313	Commune
4	Centre-bourg	Acquisition de l'allée Cavalière	3 143	Commune
5	Centre-bourg	Extension et aménagement des locaux techniques	2 431	Commune
6	Centre-bourg	Création d'une maison de santé, d'une salle de sport et d'une école de musique	27 093	Commune
7	Centre-bourg	Création d'une résidence seniors	15 069	Commune
8	Centre-bourg	Élargissement de la voie à 12 m de plateforme	456	Commune
9	Centre-bourg	Élargissement de la voie à 25 m de plateforme	10 303	Commune
10	Centre-bourg	Création d'un espace vert en entrée de ville	7 210	Commune
11	Orgy	Aménagement de l'espace autour du lavoir avec places de stationnement	1 425	Commune
12	Serein	Création d'une aire de stationnement	1 146	Commune
13	Serein	Sécurisation de l'arrêt de transport collectif	99	Commune



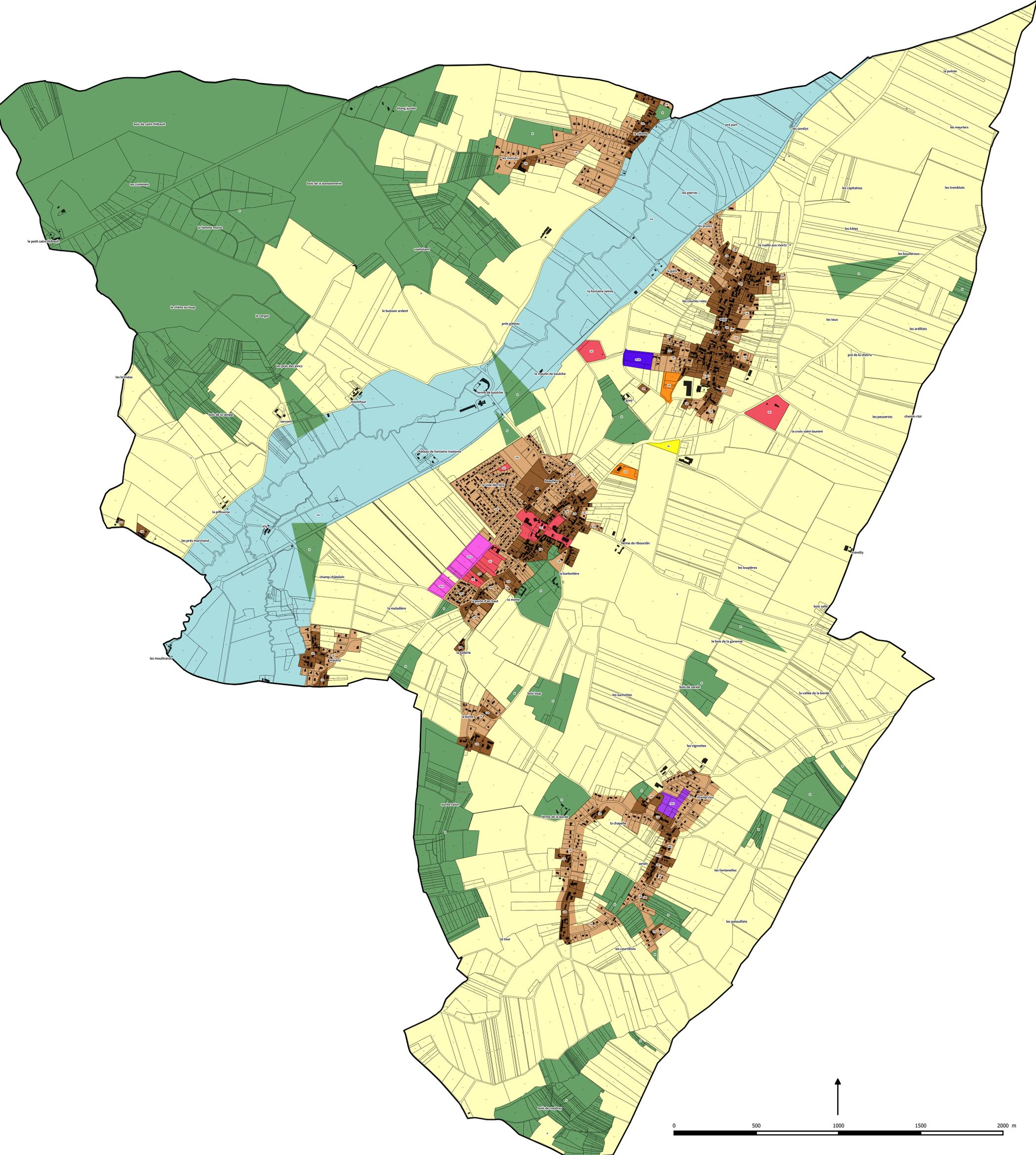


COMMUNE DE CHEVANNES
INSEE - 89102

PLAN LOCAL D'URBANISME
approuvé le 21 juin 2018

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN GENERAL DES ZONES

- ZONE_URBA_89102**
- UA - Zone urbaine mixte correspondant au tissu ancien
 - UB - Zone urbaine mixte correspondant au tissu récent
 - UC - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
 - UE - Zone urbaine d'activités des secteurs secondaire ou tertiaire
 - UL - Zone urbaine de loisirs
 - 1AUa - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
 - 1AUb - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
 - 2AU - Zone à urbaniser fermée
 - A - Zone agricole
 - N - Zone naturelle et forestière
 - NB - Zone naturelle bleue



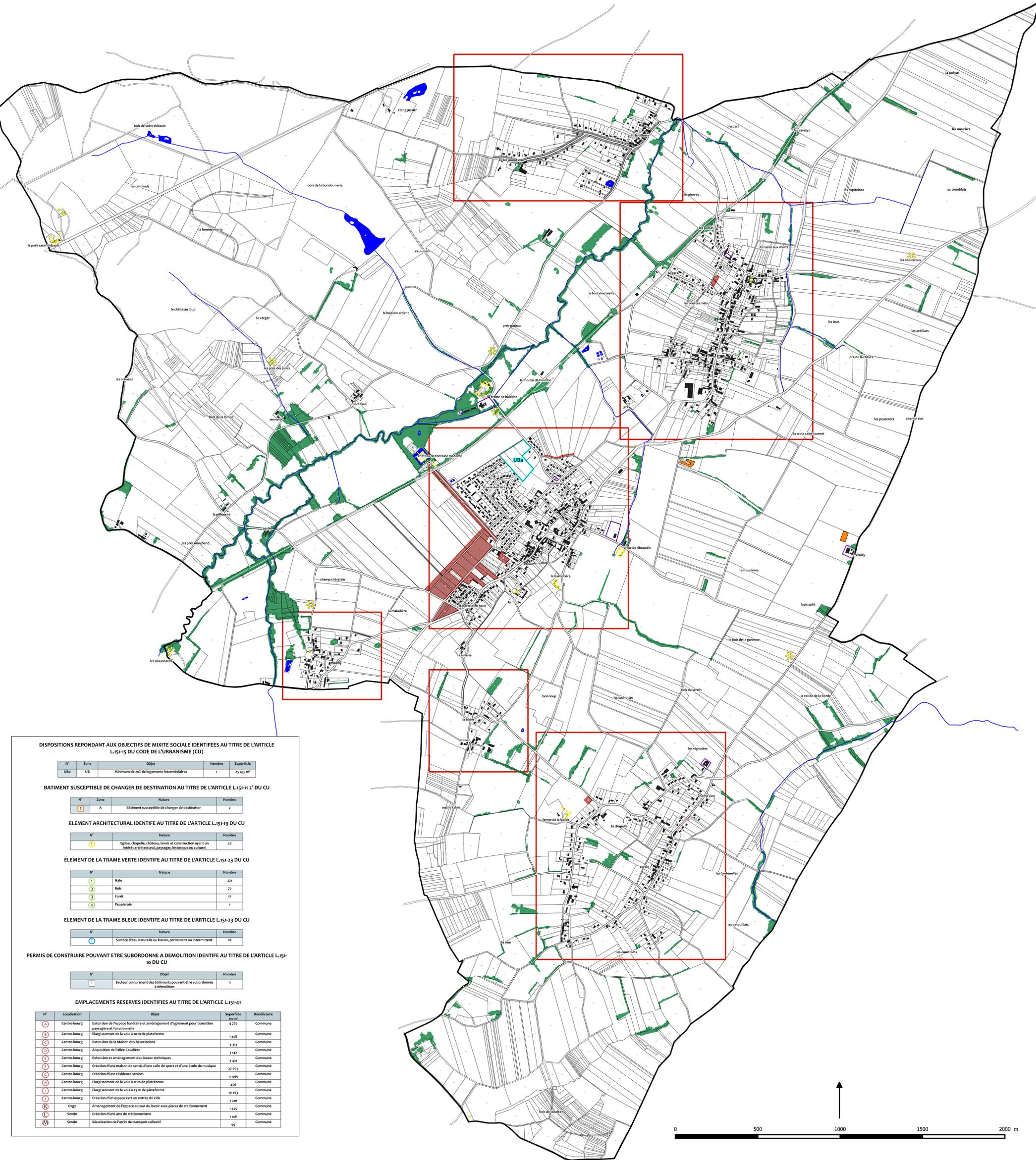


COMMUNE DE CHEVANNES
INSEE - 89102

PLAN LOCAL D'URBANISME
approuvé le 21 juin 2018

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN GENERAL DES PRESCRIPTIONS

- PRESCRIPTION_LIN_89102
— Elément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23
- PRESCRIPTION_PCT_89102
✿ Cône de vision paysager à préserver au titre de l'article L.151-19
- PRESCRIPTION_SURF_89102
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation identifié au titre des articles L.151-6 et L.151-7
 - Permis de construire pouvant être subordonné à démolition identifié au titre de l'art. L.151-10
 - Bâtiment susceptible de changer de destination identifié au titre de l'art. L.151-11-2°
 - Secteur répondant aux objectifs de mixité sociale identifié au titre de l'art. L.151-15
 - Marge de recul de 15 m par rapport aux voies et emprises publiques identifiée au titre de l'art. L.151-18
 - Elément architectural identifié au titre de l'art. L.151-19
 - Elément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23
 - Elément de la Trame Verte identifié au titre de l'art. L.151-23
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer identifiés au titre de l'article L.151-38
 - Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.151-41



DISPOSITIONS REpondant aux objectifs de mixité sociale identifiées au titre de l'article L.151-15 DU CODE DE L'URBANISME (CU)

N°	Zone	Objet	Nombre	Superficie
UBa	UB	Minimum de 20% de logements intermédiaires	1	25 435 m²

BATIMENT SUSCEPTIBLE DE CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-11 2° DU CU

N°	Zone	Nature	Nombre
1	A	Bâtiment susceptible de changer de destination	2

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Eglise, chapelle, château, lavoir et construction ayant un intérêt architectural, paysager, historique ou culturel	50

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Hale	231
2	Bois	20
3	Forêt	17
4	Peupleraie	1

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

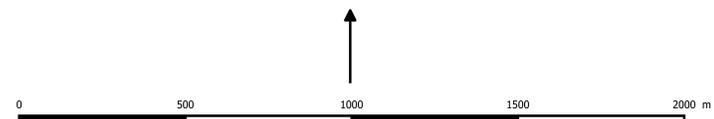
N°	Nature	Nombre
1	Surface d'eau naturelle ou bassin, permanent ou intermittent	18

PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFIE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-10 DU CU

N°	Objet	Nombre
1	Secteur comprenant des bâtiments pouvant être subordonnés à démolition	9

EMPLACEMENTS RESERVES IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41

N°	Localisation	Objet	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Centre-bourg	Extension de l'espace funéraire et aménagement d'agrément pour transition paysagère et fonctionnelle	4 773	Commune
2	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 10 m de plateforme	1 455	Commune
3	Centre-bourg	Extension de la Maison des Associations	4 313	Commune
4	Centre-bourg	Acquisition de l'allée Cavalière	3 143	Commune
5	Centre-bourg	Extension et aménagement des locaux techniques	2 431	Commune
6	Centre-bourg	Création d'une maison de santé, d'une salle de sport et d'une école de musique	27 093	Commune
7	Centre-bourg	Création d'une résidence seniors	15 069	Commune
8	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 12 m de plateforme	456	Commune
9	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 25 m de plateforme	10 303	Commune
10	Centre-bourg	Création d'un espace vert en entrée de ville	7 210	Commune
11	Orgy	Aménagement de l'espace autour du lavoir avec places de stationnement	1 425	Commune
12	Serein	Création d'une aire de stationnement	1 146	Commune
13	Serein	Sécurisation de l'arrêt de transport collectif	99	Commune



Caractéristiques de la légende du PLU approuvé le 21/06/2018

ZONE_URBA_89102

-  UA - Zone urbaine mixte correspondant au tissu ancien
-  UB - Zone urbaine mixte correspondant au tissu récent
-  UC - Zone urbaine d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
-  UE - Zone urbaine d'activités des secteurs secondaire ou tertiaire
-  UL - Zone urbaine de loisirs
-  1AUa - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
-  1AUb - Zone à urbaniser mixte ouvrable sous conditions
-  2AU - Zone à urbaniser fermée
-  A - Zone agricole
-  N - Zone naturelle et forestière
-  NB - Zone naturelle bleue

PRESCRIPTION_SURF_89102

-  Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.151-41
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation identifié au titre des articles L.151-6 et L.151-7
-  Permis de construire pouvant être subordonné à démolition identifié au titre de l'art. L.151-10
-  Élément de la Trame Verte identifié au titre de l'art. L.151-23
-  Bâtiment susceptible de changer de destination identifié au titre de l'art. L.151-11-2°
-  Secteur répondant aux objectifs de mixité sociale identifié au titre de l'art. L.151-15
-  Marge de recul de 15 m par rapport aux voies et emprises publiques identifiée au titre de l'art. L.151-18
-  Élément architectural indentifié au titre de l'art. L.151-19
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer identifiés au titre de l'article L.151-38
-  Élément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23

PRESCRIPTION_LIN_89102

-  Élément de la Trame Bleue identifié au titre de l'art. L.151-23

PRESCRIPTION_PCT_89102

-  Cône de vision paysager à préserver au titre de l'article L.151-19

DISPOSITIONS REpondant AUX OBJECTIFS DE MIXITE SOCIALE IDENTIFIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-15 DU CODE DE L'URBANISME (CU)

N°	Zone	Objet	Nombre	Superficie
UBa	UB	Minimum de 20% de logements intermédiaires	1	25 435 m²

BATIMENT SUSCEPTIBLE DE CHANGER DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-11 2° DU CU

N°	Zone	Nature	Nombre
1	A	Bâtiment susceptible de changer de destination	2

ELEMENT ARCHITECTURAL IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Eglise, chapelle, château, lavoir et construction ayant un intérêt architectural, paysager, historique ou culturel	50

ELEMENT DE LA TRAME VERTE IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Haie	221
2	Bois	70
3	Forêt	17
4	Peupleraie	1

ELEMENT DE LA TRAME BLEUE IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-23 DU CU

N°	Nature	Nombre
1	Surface d'eau naturelle ou bassin, permanent ou intermittent.	18

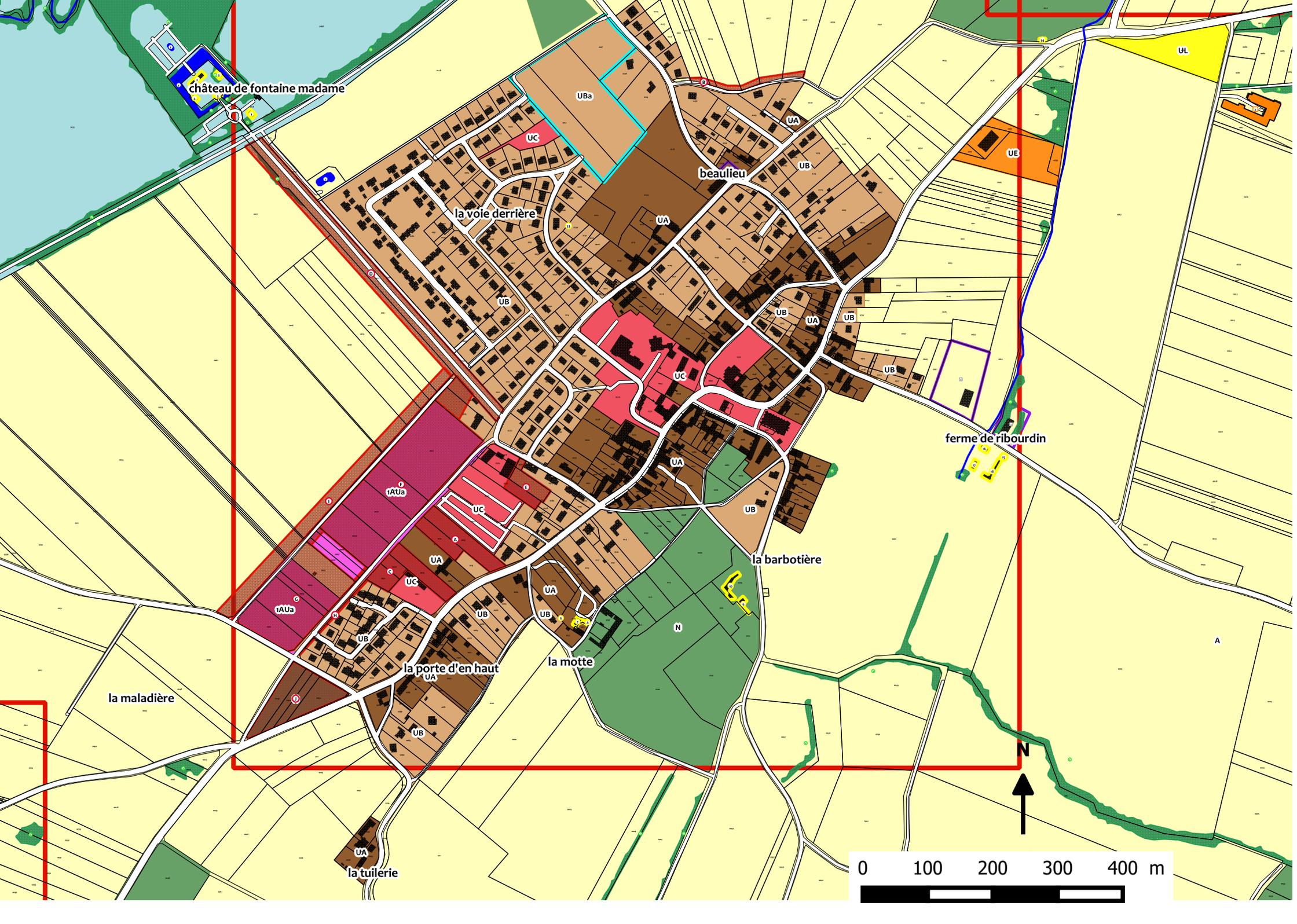
PERMIS DE CONSTRUIRE POUVANT ETRE SUBORDONNE A DEMOLITION IDENTIFE AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-10 DU CU

N°	Objet	Nombre
1	Secteur comprenant des bâtiments pouvant être subordonnés à démolition	9

EMPLACEMENTS RESERVES IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41

N°	Localisation	Objet	Superficie en m²	Bénéficiaire
A	Centre-bourg	Extension de l'espace funéraire et aménagement d'agrément pour transition paysagère et fonctionnelle	4 782	Commune
B	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 10 m de plateforme	1 458	Commune
C	Centre-bourg	Extension de la Maison des Associations	4 313	Commune
D	Centre-bourg	Acquisition de l'allée Cavalière	3 142	Commune
E	Centre-bourg	Extension et aménagement des locaux techniques	2 421	Commune
F	Centre-bourg	Création d'une maison de santé, d'une salle de sport et d'une école de musique	27 093	Commune
G	Centre-bourg	Création d'une résidence séniors	15 069	Commune
H	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 12 m de plateforme	456	Commune
I	Centre-bourg	Elargissement de la voie à 25 m de plateforme	10 203	Commune
J	Centre-bourg	Création d'un espace vert en entrée de ville	7 210	Commune
K	Orgy	Aménagement de l'espace autour du lavoir avec places de stationnement	1 425	Commune
L	Serein	Création d'une aire de stationnement	1 146	Commune
M	Serein	Sécurisation de l'arrêt de transport collectif	99	Commune

Centre-bourg



château de fontaine madame

la voie derrière

beaulieu

ferme de ribourdin

la barbotière

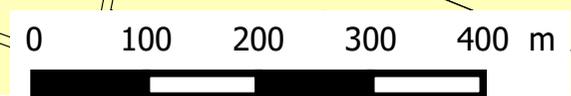
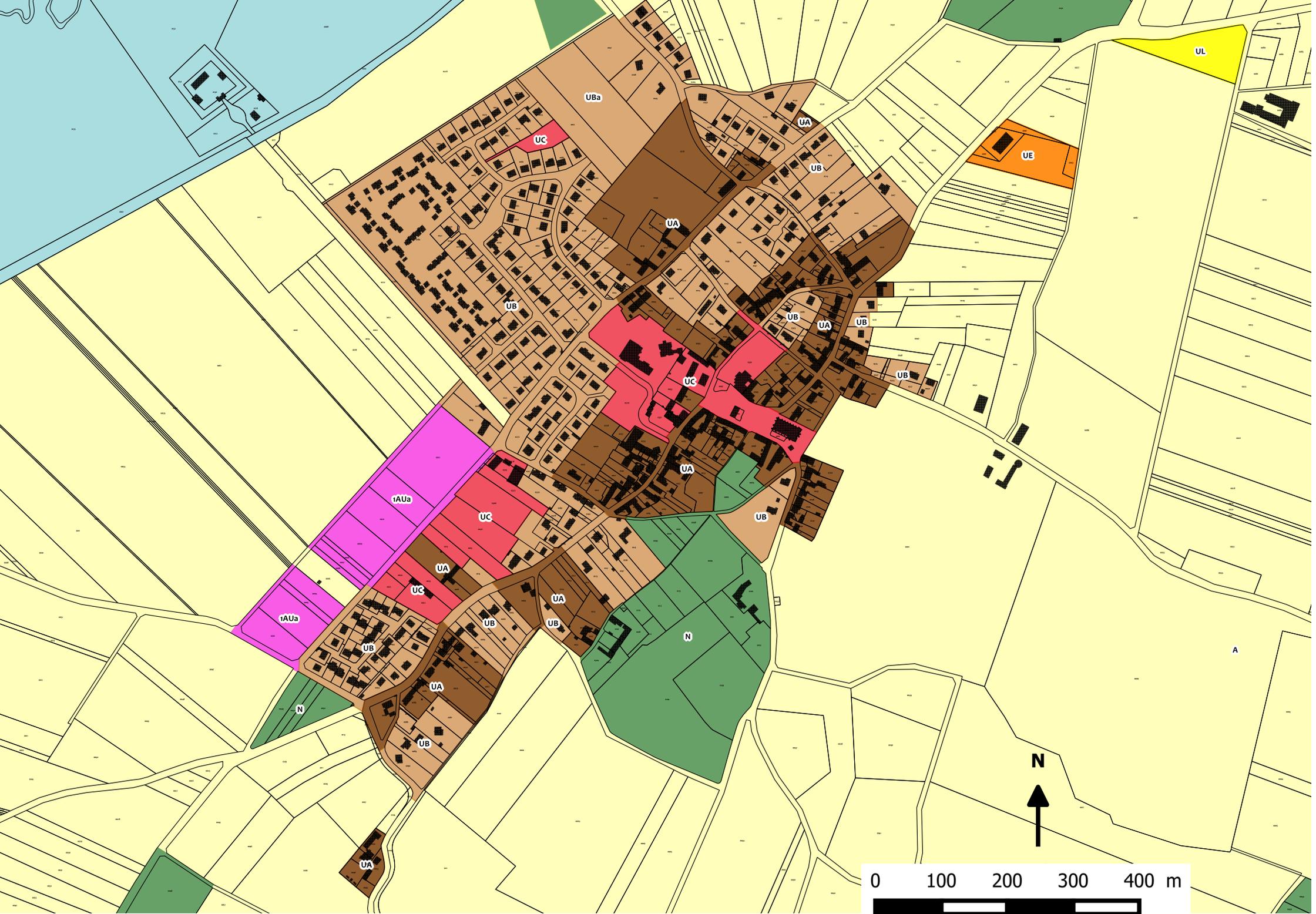
la motte

la porte d'en haut

la maladière

la tuilerie







château de fontaine madame

UBa

beaulieu

la voie derrière

ferme de ribourdin

la barbotière

la motte

la porte d'en haut

la maladière

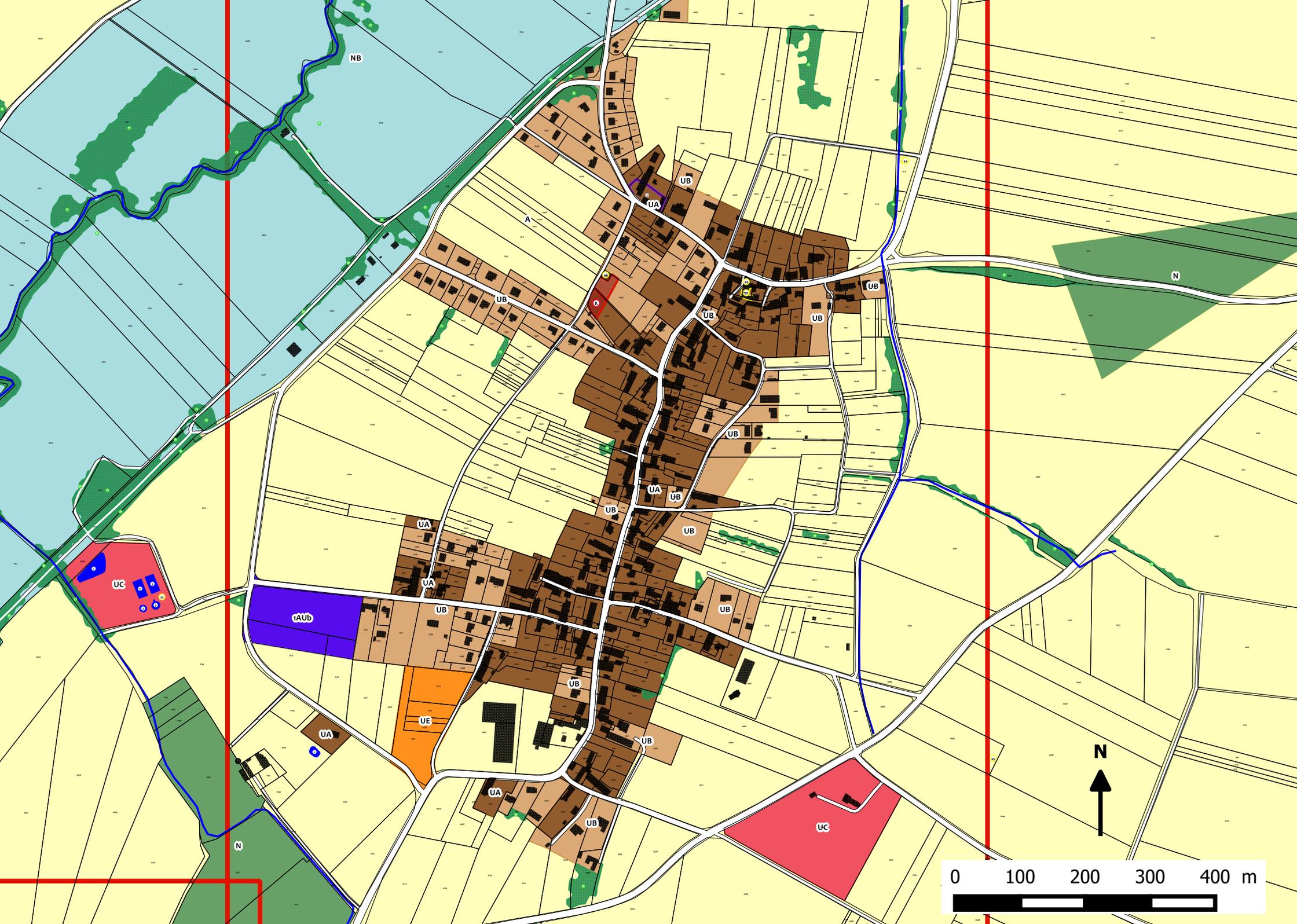
la tuilerie



0 100 200 300 400 m



Orgy



NB

A

UA

UB

UB

UB

UB

UB

UB

N

UC

tAUB

UA

UA

UB

UB

UB

UE

UB

UA

UB

UB

UB

UB

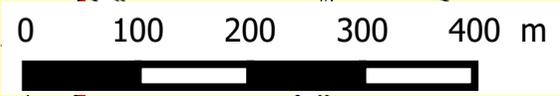
UA

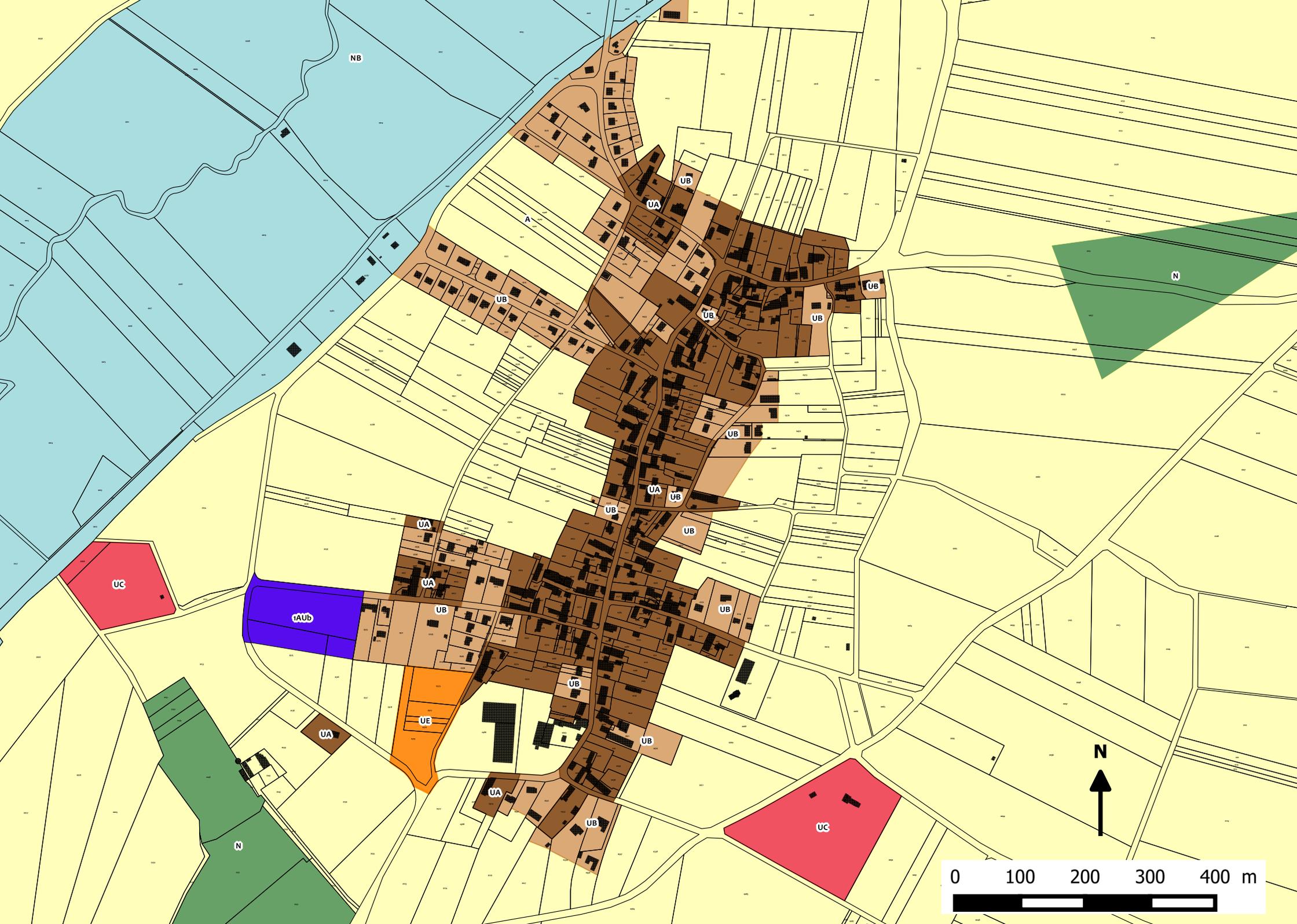
UB

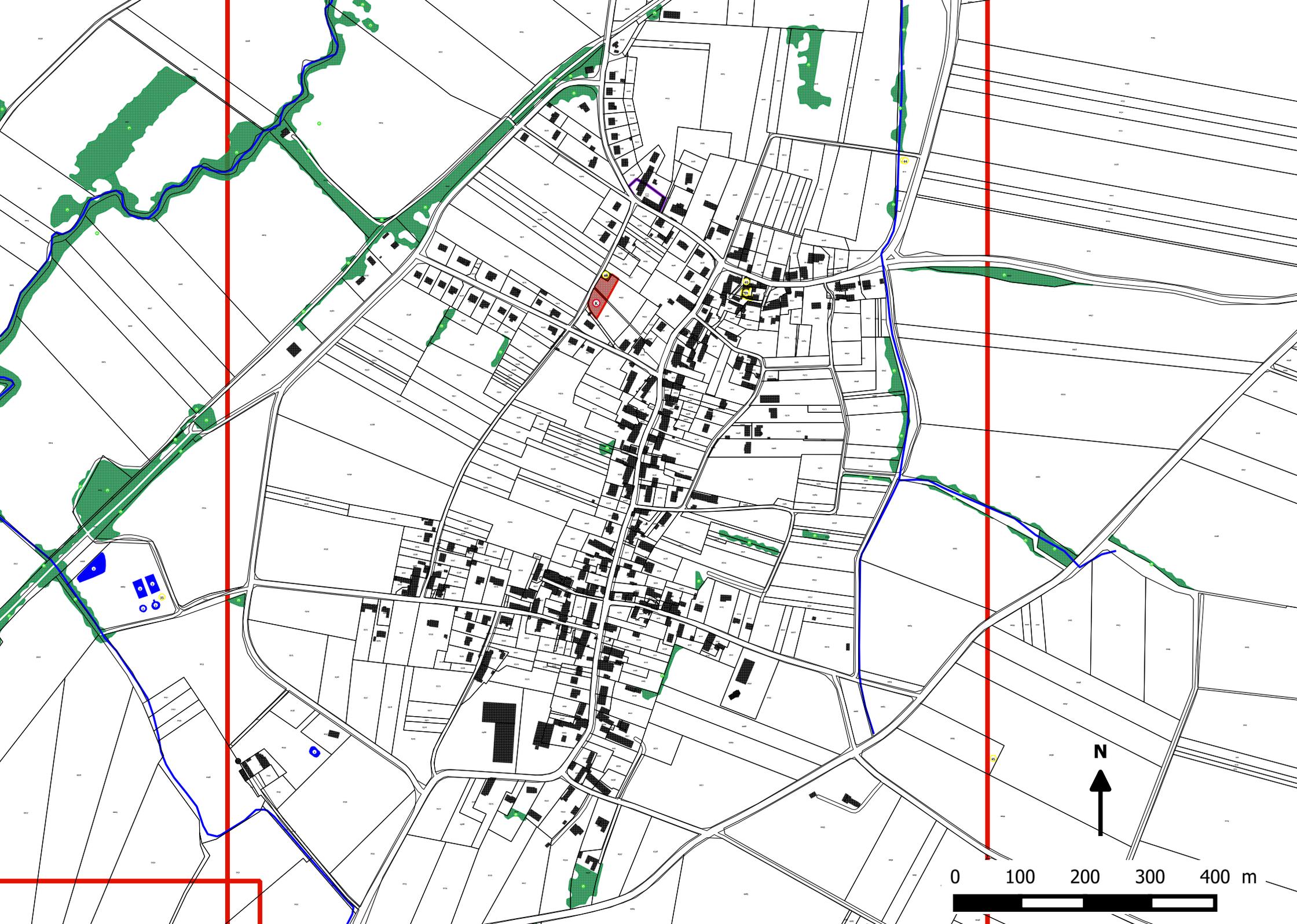
UC

N

N



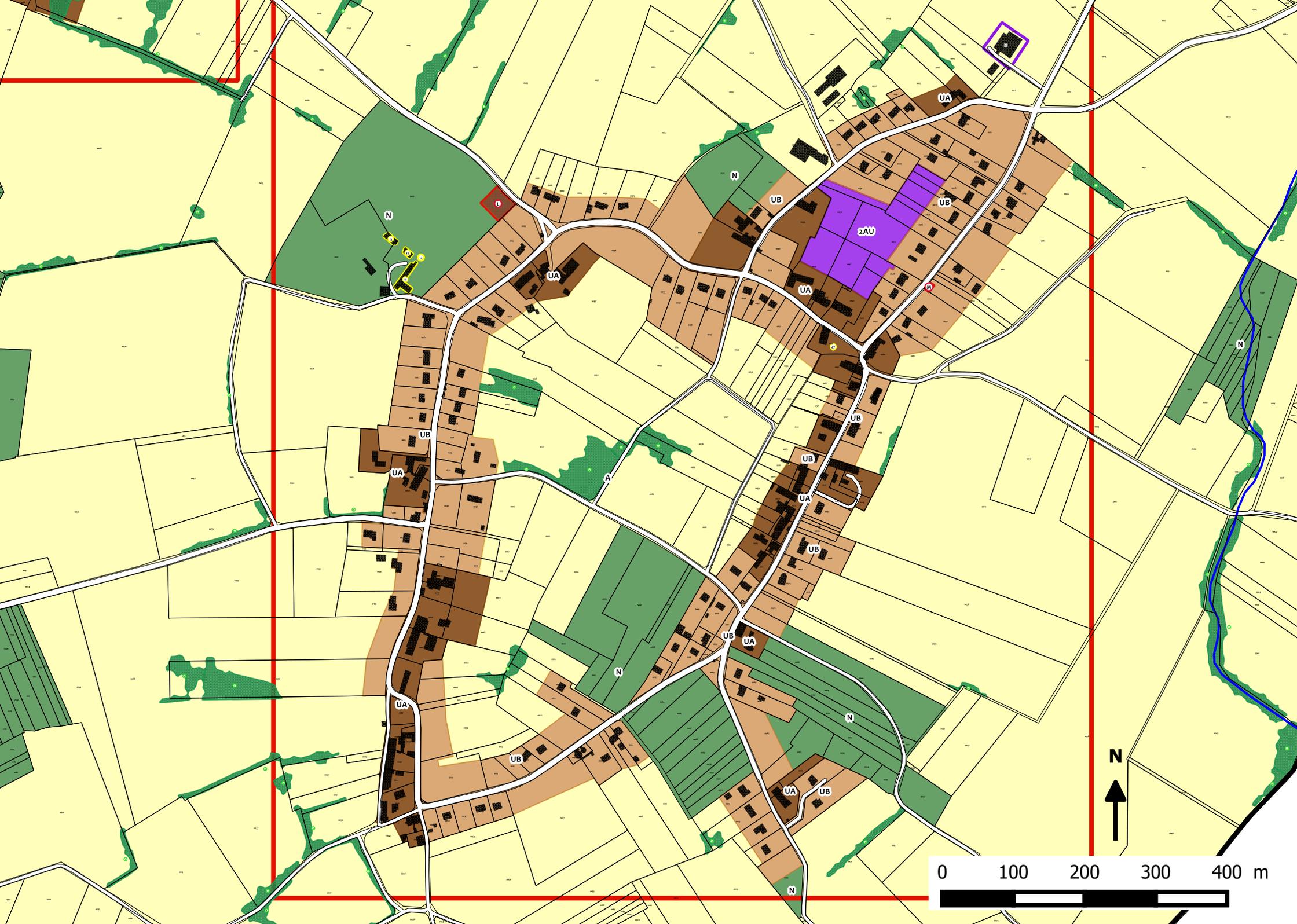




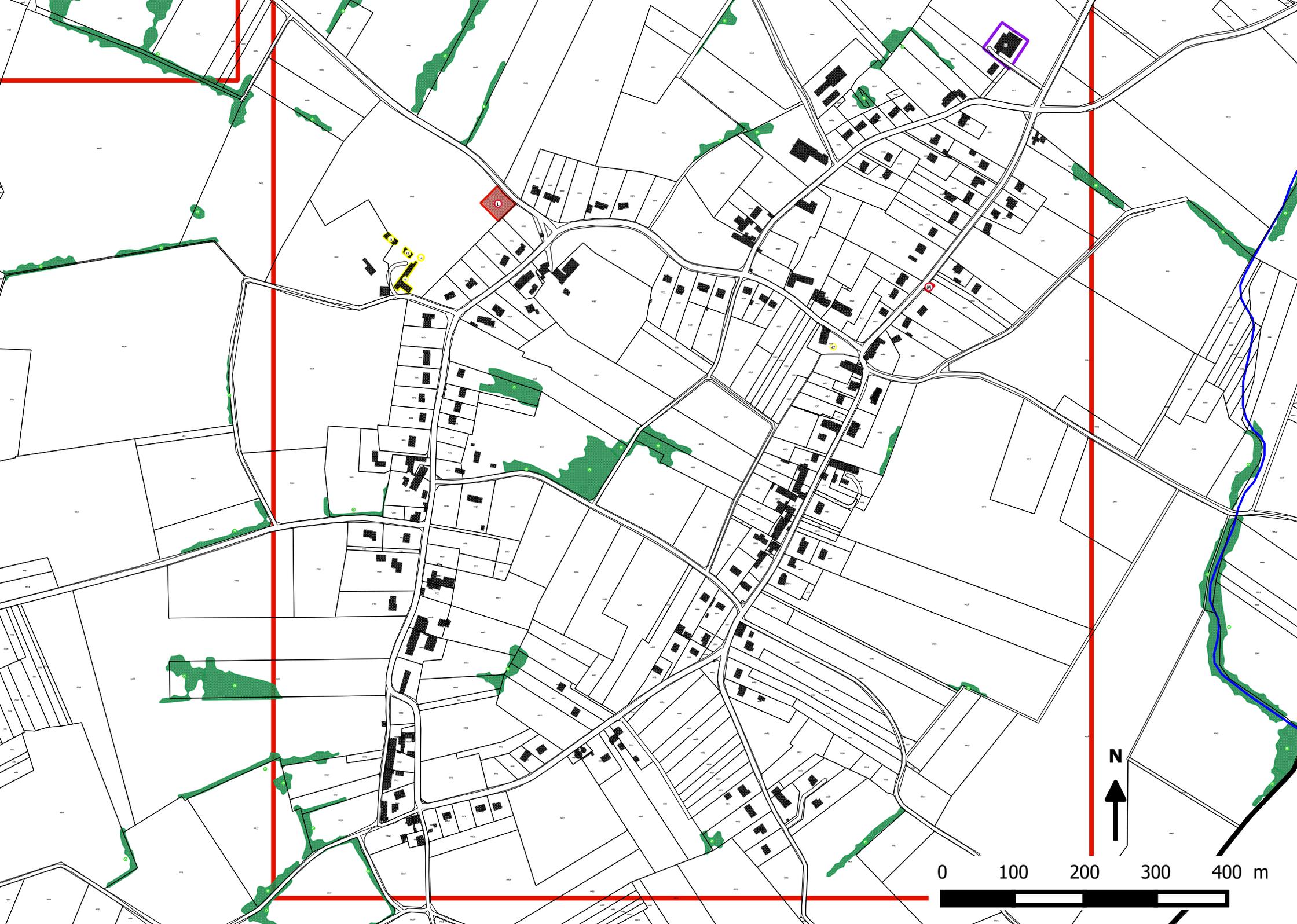
0 100 200 300 400 m



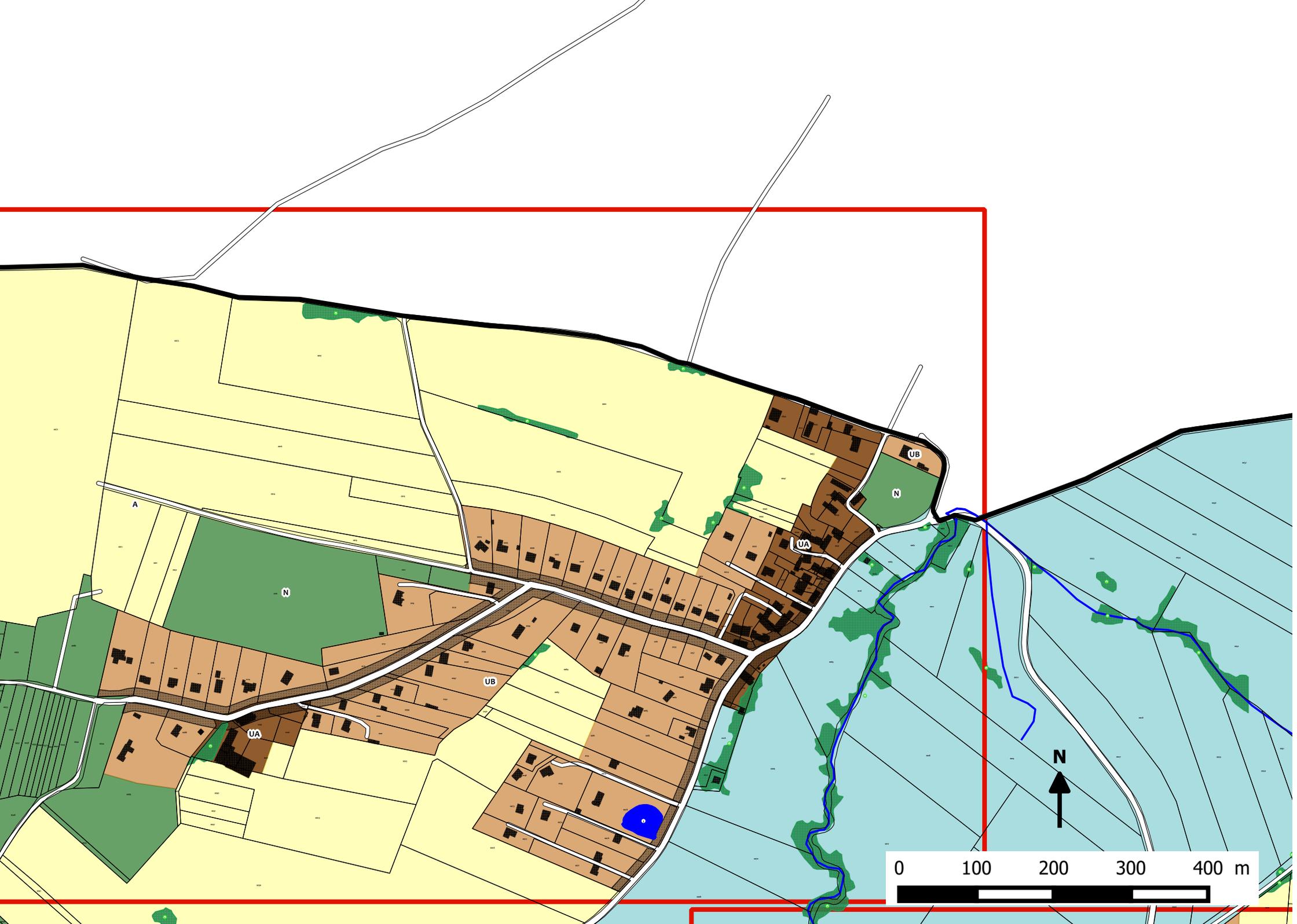
Serein







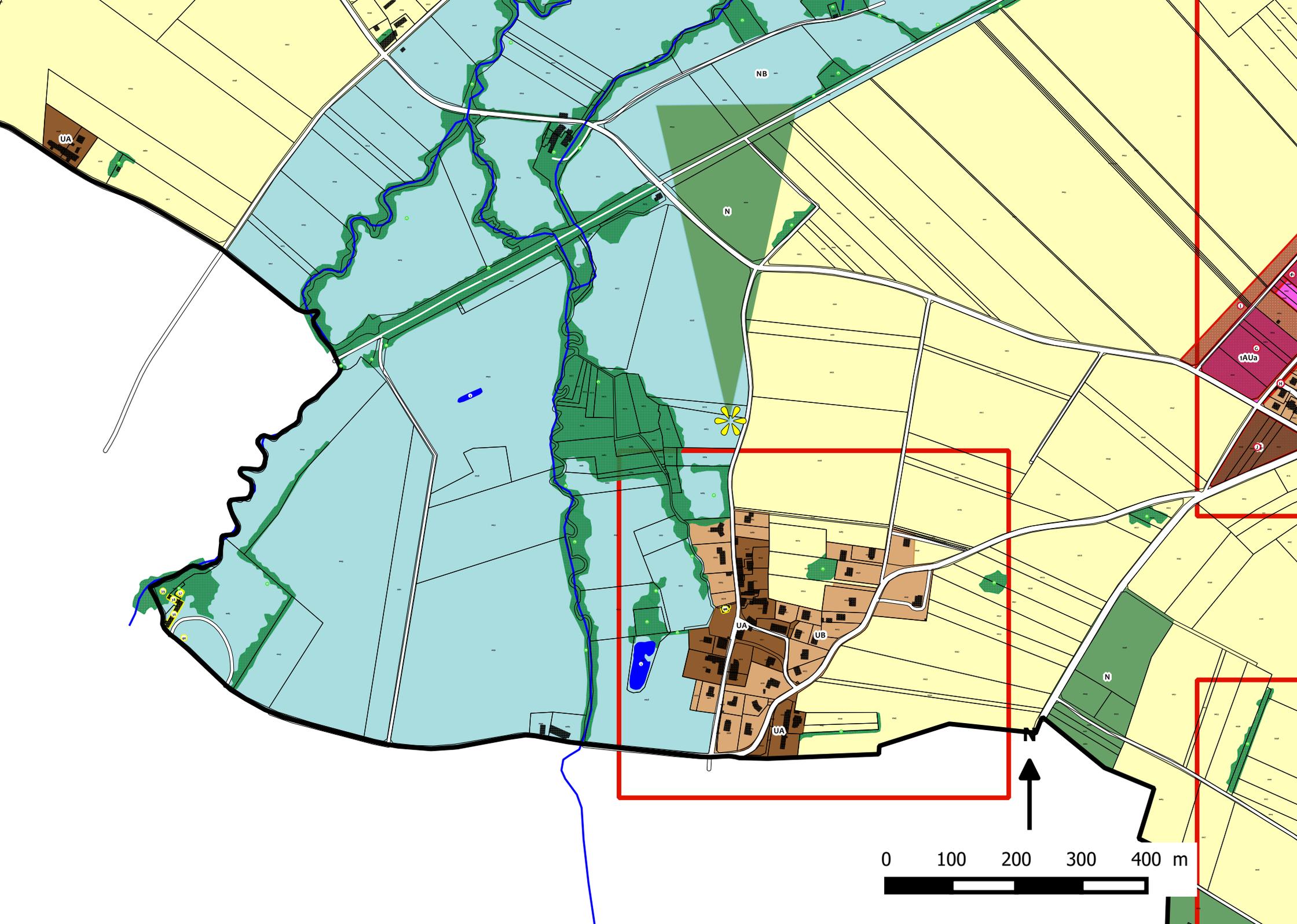
La Villotte

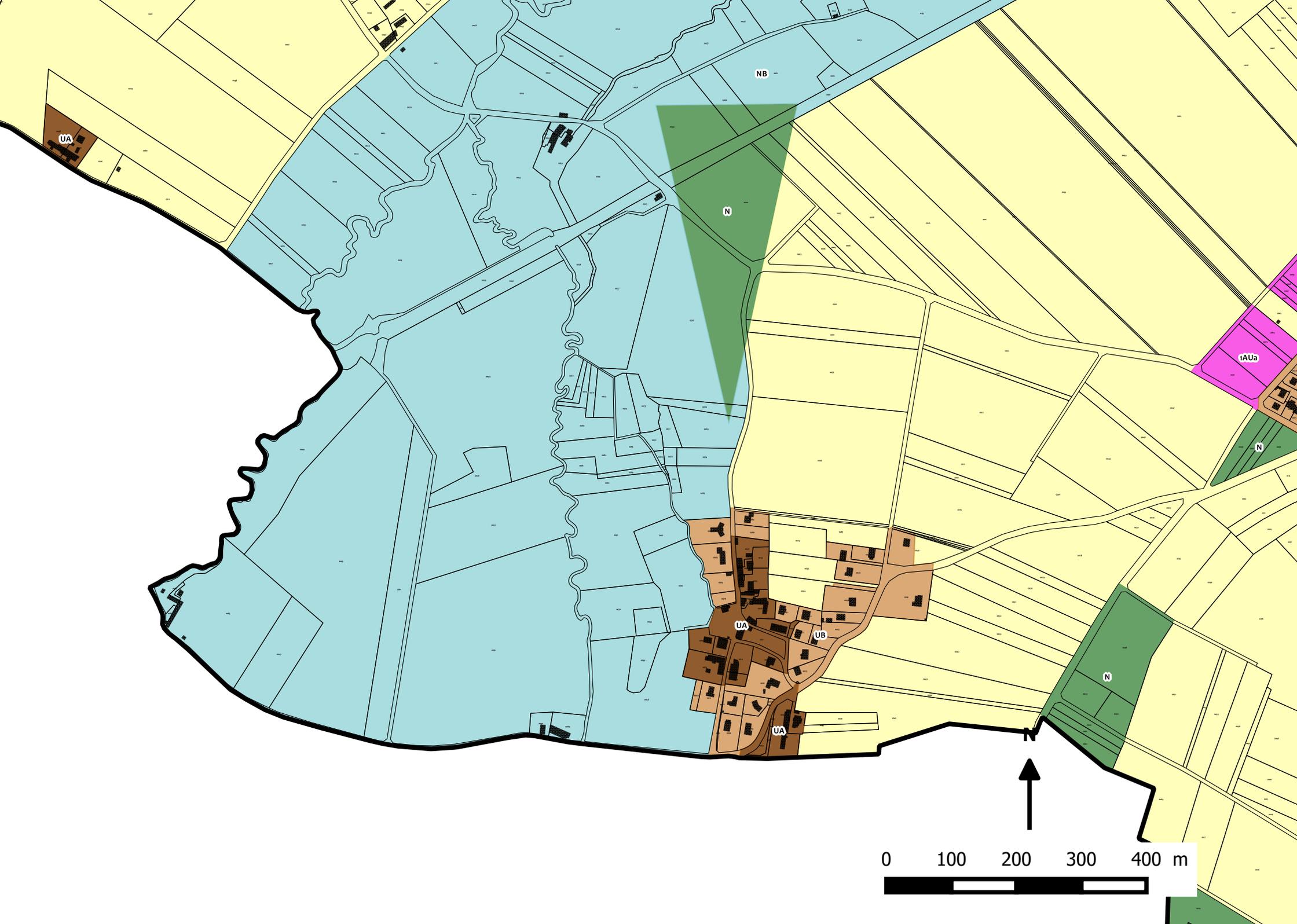


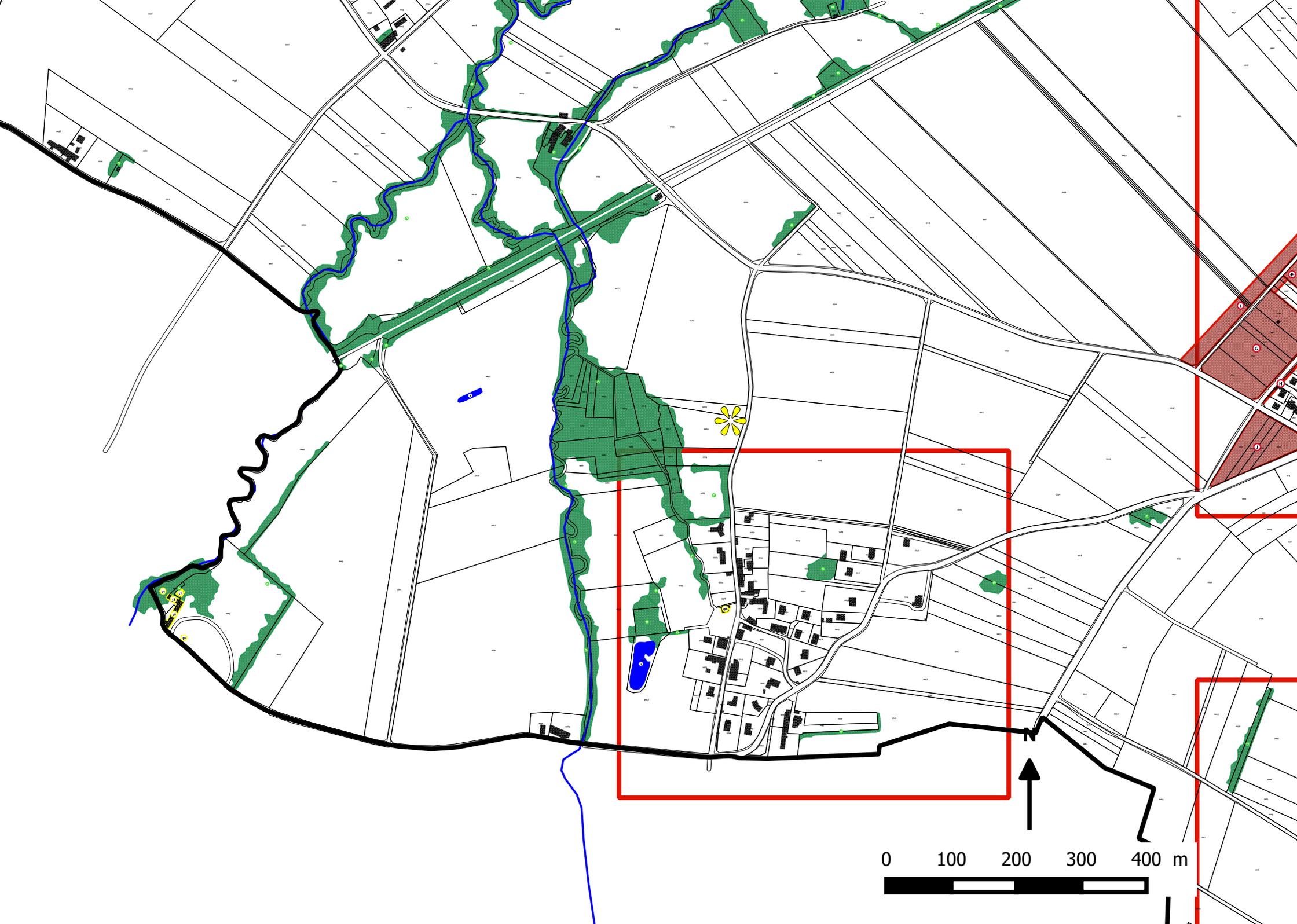




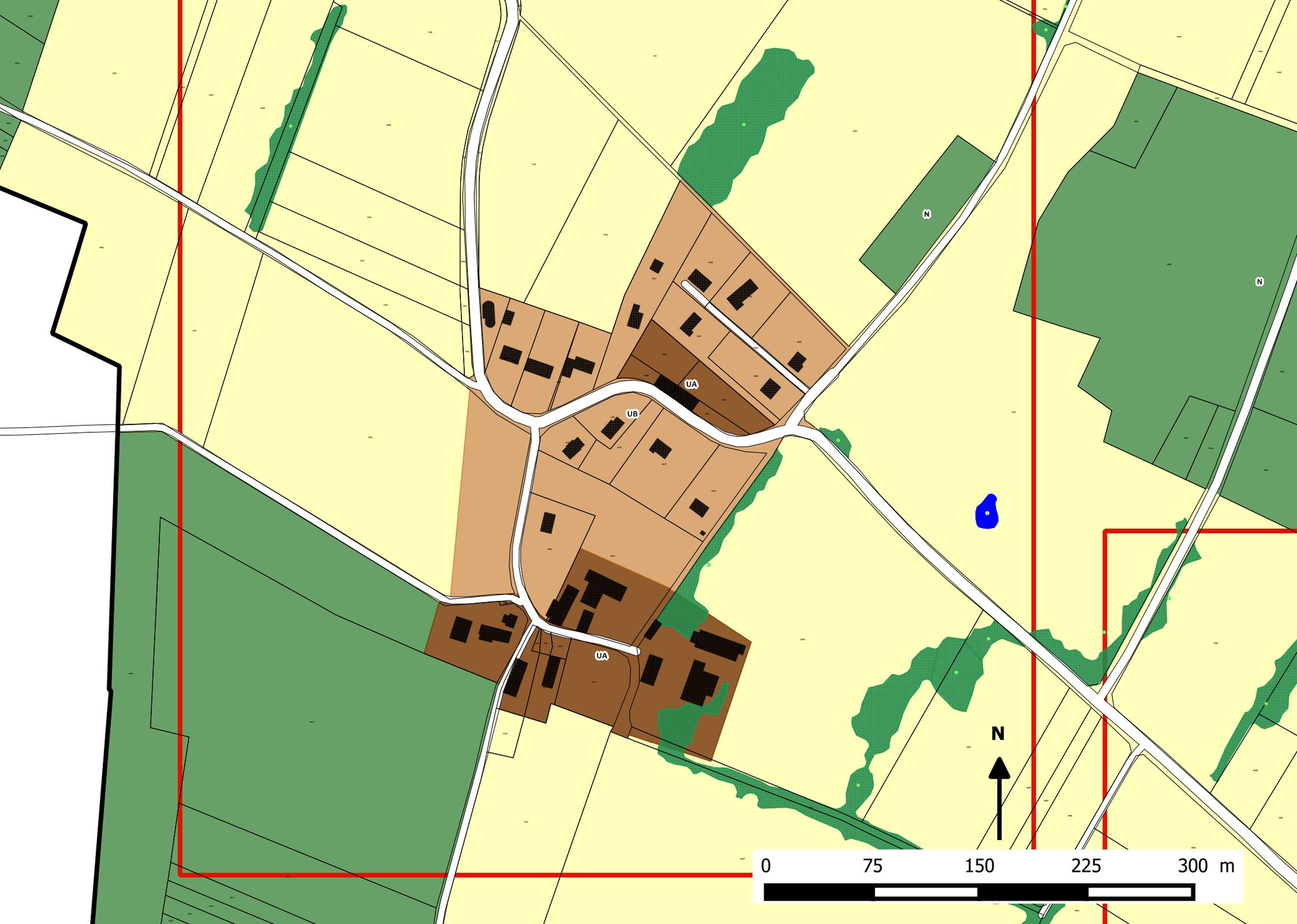
Maulny







La Biche



UA

UB

UA

